

En secondaire, certaines écoles ont décidé de zapper les examens de Noël

LE RÉSUMÉ

Dans le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les écoles secondaires n'organisent pas toutes des examens en décembre.

Une bonne ou une mauvaise chose? C'est en tout cas dans l'air du temps.

Privilégier les apprentissages et les évaluations plus courtes mais plus fréquentes.

NATHALIE BAMPIS

À l'Athénée Jean Absil, pas d'exams dans l'air pour ce mois de décembre. Jusqu'au 21, les élèves iront en cours. La dernière semaine avant les vacances sera consacrée à la remédiation, la consolidation et le dépassement, suivant les cas.

Jean Absil n'est pas un cas isolé. Beaucoup d'athénées du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne font pas de session d'examen en décembre au 1^{er} niveau du secondaire.

A Jean Absil, on a aussi décidé de supprimer les examens pour les 2^e et 3^e niveaux. «Nous avons pris le parti de ne pas organiser de session d'examen de décembre mais de donner plus de temps pour les apprentissages en classe».

Un cadeau de Noël? Pas nécessairement. Car ne pas tenir d'exams ne signifie pas pour autant que les élèves se tournent les pouces, au contraire. Plutôt que de faire de la révision, et terminer à midi, ils ont cours, comme le reste de l'année.

Mais supprimer les examens, est-ce bien légal? Au cabinet de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, on explique qu'il n'y a aucune législation qui impose aux écoles de tenir - ou non - des examens en décembre. «Dans notre réseau, le nouveau modèle de bulletin préconise une évaluation plus continue tout au long de l'année dans le 1^{er} degré du secondaire, et préconise parallèlement de ne pas organiser d'exams en décembre», explique-t-on au cabinet. Une recommandation donc, mais pas une imposition.

À côté de cela, une expérience-pilote a été lancée au sein de 23 écoles

du réseau FWB pour réorganiser la manière d'évaluer les élèves (en supprimant donc cette session de décembre). «Mais elle n'a pas vocation à se généraliser», explique encore le porte-parole de Marie-Martine Schyns, Eric Etienne.

À noter qu'au travers du Pacte d'excellence, une large réflexion a été lancée sur l'évaluation des élèves, à côté de la réorganisation des rythmes scolaires et des grilles horaires, tout cela dans le cadre de la lutte contre le redoublement. Dans les discussions, on évoque un séquençement des apprentissages par périodes de plusieurs semaines (7), suivies d'une période de vacances (2). Un projet encore à l'étude, mais qui pourrait sous-entendre des évaluations plus fréquentes au terme de ces séquences d'apprentissage.

Liberté pédagogique

Légalement, l'organisation et la tenue ou non d'exams dépendent de la liberté pédagogique des écoles et des pouvoirs organisateurs, voire dans certains cas des profs.

Dans le réseau catholique, certains grands collèges - plus rares -

ont aussi décidé de ne pas tenir de session d'exams dans le 1^{er} degré, ou uniquement d'en faire dans certaines grosses branches (comme les maths). C'est le cas au Collège Notre-Dame de Basse Wavre, dans le Brabant wallon, où la tenue d'exams se fait suivant le bon vouloir des enseignants. «Certains profs ne jurent que par les examens de Noël et de juin, d'autres donnent tout le poids à l'examen final de 2^e secondaire», nous explique l'un d'eux. En Flandre aussi, certaines écoles suppriment les examens de Noël, du moins pour les petites branches comme l'histoire ou la géo.

Pourquoi procéder de la sorte? Cette décision de ne pas tenir d'exams à Noël est notamment liée au fait qu'on ne fait plus redoubler (sauf cas exceptionnels) les élèves entre la 1^{ère} et la 2^e secondaire. Les rythmes d'évaluation sont donc organisés différemment. «Certaines écoles y tiennent encore fermement, d'autres partent du constat qu'il vaut mieux évaluer plus régulièrement les élèves et avoir au final davantage d'heures de cours», résume en conclusion le cabinet Schyns.

AVANTAGES

PRIVILÉGIER L'APPRENTISSAGE



Ne pas organiser d'exams en décembre, qu'est-ce que cela peut avoir de positif?

Du point de vue de l'élève, il y a évidemment le poids du stress provoqué par les examens qui s'envole. Que l'on fasse moins d'exams, ou pas du tout, l'effet est le même. Moins d'exams

permet en effet aux élèves de se concentrer sur les branches les plus exigeantes et/ou difficiles (maths, langues). Du point de vue des profs, le fait de zapper les examens de Noël ne les contraint pas à dégager du temps pour les corrections et les délibérations. Autant de temps qu'ils peuvent alors consacrer aux apprentissages.

Une session d'exams réduit en effet de plus de trois semaines le temps d'apprentissage. Avoir plus de temps face à la classe permet alors de dégager du temps pour la remédiation. C'est l'option que prennent la plupart des écoles qui optent pour cette suppression des exams. Celle-ci va aussi en parallèle

avec des évaluations plus régulières, qui permettent alors de tirer plus vite la sonnette d'alarme, et de remédier aux problèmes plus rapidement.

INCONVÉNIENTS

ON CREUSE LE FOSSÉ AVEC LE SUPÉRIEUR



Ne pas organiser de session d'exams à Noël, quels sont les inconvénients?

Malgré le discours des pédagogues qui estiment que notre système scolaire passe trop de

temps à évaluer, et pas assez à enseigner, beaucoup d'écoles tiennent encore dur comme fer aux examens de Noël. Leur suppression ne vaut d'ailleurs que dans le 1^{er} degré essentiellement. Supprimer les exams dans

tous les niveaux risque en effet de creuser le fossé entre l'enseignement secondaire et supérieur (ou les jeunes n'échappent pas aux sessions marathons de décembre et juin, sans aucune évaluation entre les

deux). Or, le tournant entre le secondaire et le supérieur est déjà difficile à aborder pour les jeunes. L'autre inconvénient serait que la suppression de cette période d'exams empêche d'alerter à temps sur les grosses difficultés

rencontrées par les élèves. Les échecs sont en effet plus nombreux en décembre. Cette session sert de thermomètre. Raison pour laquelle des écoles optent pour le maintien des exams dans les grosses branches.